

COMITÉ SYNDICAL

Réunion du 9 décembre 2024

2024-35 – Budget principal - Autorisation d'engagement, de liquidation et de mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf décembre à dix-sept heures quinze minutes, le Comité Syndical du syndicat mixte d'e-Collectivités régulièrement convoqué, s'est réuni, au siège dudit Comité, sous la présidence de Monsieur Éric HERVOUET, Président.

PARTICIPANTS (11) :

Mme Corinne POTHIER, Mme Nadia RABREAU, Mme Denise RENAUD.
M. Guillaume ARNAUD, M. Jean-Philippe CHARRIER, M. Jean-Luc GAUTRON, M. Éric HERVOUET, M. Judicaël LAMY, M. Thierry RICARDEAU, M. Yann THOMAS, M. Patrick VILLALON.

POUVOIRS (3) :

M. Sébastien VERDON donne pouvoir à M. Guillaume ARNAUD
M. Jean-Michel ROUILLÉ donne pouvoir à M. Éric HERVOUET
M. Rémi PASCREAU donne pouvoir à M. Yann THOMAS

ÉTAIENT ABSENTS ET EXCUSÉS :

Mme Cécile BARREAU, Mme Isabelle MOINET.
M. Lionel BOSSIS, M. Alain CAREIL, M. Manuel GUIBERT, M. Patrice PAGEAUD, M. Rémi PASCREAU, M. Jean-François PEROCHEAU, M. Jean-Michel ROUILLÉ, M. Yannick SOULARD, M. Jean-Yves SIX, M. Sébastien VERDON.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Denise RENAUD.

ASSISTAIENT A LA SÉANCE :

Monsieur Cédric MACAUD, Directeur Général des Services d'e-Collectivités,
Madame Angélique JOLIVET-CHARBONNEAU, Directrice Générale Adjointe d'e-Collectivités,
Monsieur Olivier LE RAY, Responsable administratif et financier d'e-Collectivités

Le quorum est atteint pour délibérer valablement.

2024-35 – Budget principal - Autorisation d'engagement, de liquidation et de mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget

Monsieur le Président expose :

Le budget 2025 sera soumis au vote lors d'un Comité Syndical courant 1^{er} trimestre 2025. Afin d'assurer la continuité du fonctionnement des services, il vous est proposé d'autoriser Monsieur le Président à engager des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2025, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2024.

LIBELLÉS	Crédits ouverts 2024 (BP + DM)	AUTORISATION D'ENGAGEMENT AVANT VOTE BP 2025
Chapitre 20- Immobilisations Incorporelles		
2032 – Frais de recherche et de développement	74 443.86 €	18 610.96 €
2051 – Concessions et droits similaires	130 000.00 €	32 500.00 €
	204 443.86 €	51 110.96 €
Chapitre 21 Immobilisations corporelles		
21838 - Autre matériel informatique	500.00	125.00 €
2185- Matériels de téléphonie	1 500.00	375.00 €
	2 000.00 €	500.00 €
	206 443.86 €	51 610.96 €

Le Comité syndical après en avoir délibéré :

- Décide d'autoriser Monsieur le Président à engager des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2025, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2024,
- Autorise Monsieur le Président à signer toutes pièces relatives à cette affaire.

ADOPTÉ :

Date du vote : 09/12/2024

Votants : 14

Voix totales : 14

Voix exprimées : 14

Non Votés : 0

1 – Pour : 14 Voix

2 – Contre : 0 Voix

3 – Abstention : 0 Voix

4 - Ne prend pas part au vote : 0 Voix

Envoyé en préfecture le 13/12/2024

Reçu en préfecture le 13/12/2024

Publié le

ID : 085-200043115-20241209-D2024_35-DE



Fait et délibéré au siège du Comité Syndical,
Les jours, mois et an susdits
Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme,
La Roche-sur-Yon

Signé électroniquement par : Eric
Hervouet
Date de signature : 13/12/2024
Qualité : Président de e-Collectivités

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Eric Hervouet', written over the electronic signature text.

Le Président, Éric HERVOUET

Rapport des délibérations

Date : **lundi 09 décembre 2024**

Président : M. Éric HERVOUET

Secrétaire : Mme Denise RENAUD

Comité syndical – 9/12/2024**2024-35 – Budget principal - Autorisation d'engagement, de liquidation et de mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget**Date du vote : **09/12/2024**Votants : **14**Voix totales : **14**Voix exprimées : **14**

Majorité simple des voix exprimées

Mode de scrutin : **Public**Non votés : **0**Taux d'abstention : **0,0%**

Pour	14 Voix	100,0%
COLLEGE DES COMMUNES M. Guillaume ARNAUD		1 voix
COLLEGE DES COMMUNES M. Éric HERVOUET		1 voix
COLLEGE DES COMMUNES Mme Corinne POTHIER		1 voix
COLLEGE DES COMMUNES M. Judicaël LAMY		1 voix
COLLEGE DES COMMUNES M. Patrick VILLALON		1 voix
COLLEGE DES COMMUNES M. Jean-Philippe CHARRIER		1 voix
COLLEGE DES COMMUNES M. Thierry RICARDEAU		1 voix
COLLEGE DES COMMUNES M. Sébastien VERDON par procuration à M. Guillaume ARNAUD		1 voix
COLLEGE DES COMMUNES M. Jean-Michel ROUILLÉ par procuration à M. Éric HERVOUET		1 voix
COLLEGE DES COMMUNAUTES DE COMMUNES M. Yann THOMAS		1 voix
COLLEGE DES COMMUNAUTES DE COMMUNES M. Rémi PASCRAEU par procuration à M. Yann THOMAS		1 voix
COLLEGE DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS LOCAUX M. Jean-Luc GAUTRON		1 voix
COLLEGE DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS LOCAUX Mme Denise RENAUD		1 voix
LES DÉPARTEMENTS Mme Nadia RABREAU		1 voix